



Municipalité Régionale de Comté de Papineau (MRC)
Province de Québec

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le trente et un décembre deux mille vingt-deux (31 décembre 2022) seront déposés lors d'une séance extraordinaire du Conseil des maires prévue le 28 juin 2023, au siège social de la MRC de Papineau, soit au 266, rue Viger à Papineauville.

Le bureau de la MRC de Papineau est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance desdits rapports.

DONNÉ à Papineauville ce 19^e jour du mois de juin deux mille vingt-trois.


Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale

